

**CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS AVEC LA
CLIENTELE DE LA BANCOBU A PARTIR DU 31/08/2019**

(en caractère gras se trouvent les changements opérés)

**1. TAUX NOMINAL, FRAIS ET COMMISSIONS ET TAUX EFFECTIFS
APPLIQUES AUX CREDITS ET CAUTIONS**

1.1.TAUX D'INTERET PLAFOND

Type de crédit	Taux appliqués(en vigueur depuis le 01/05/2019)
Découvert	15%
Ligne de crédit	15%
Crédit à court terme	15%
Crédit à moyen terme	15%
Crédit à long terme	15%

1.2. FRAIS ET COMMISSIONS

Type de frais et commissions	Entreprise	Particulier
Frais de dossier sur crédit et cautions		
Crédit de BIF 10millions et moins	BIF 30 000	BIF 30 000
Crédit de >BIF10Mios à BIF 50 millions compris	BIF 50 000	BIF 50 000
Crédit de >BIF 50Mios à BIF 200 millions compris	BIF 200 000	BIF 200 000
Crédit de >BIF 200Mios à BIF 500 millions compris	BIF 300 000	BIF 300 000
Crédit de >BIF 500Mios à BIF 1 milliard compris	BIF 500 000	BIF 500 000
Crédit de >BIF 1 milliard	BIF 800 000	BIF 800 000
Frais administratifs sur découverts salariés	N/A	5% avec un min. de BIF 15 000 et un max. de BIF 100 000
Frais administratifs sur découverts commerciaux	5% avec un min. de BIF 50 000 et un max. de BIF 500 000	5% avec un min. de BIF 50 000 et un max. de BIF 500 000
Frais sur rachat d'engagement	5% des intérêts restant à courir (Max 500.000)	5% des intérêts restant à courir (Max 500.000)

* 1 58 /

